

Le LDAC appelle à renforcer la gestion régionale des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest

Bruxelles, 16 septembre 2026

Le Conseil consultatif de la flotte longue distance de l'UE (LDAC) a adopté un nouvel avis appelant à une approche régionale plus forte et plus cohérente pour la gestion des stocks de petits pélagiques en Afrique de l'Ouest, en mettant notamment l'accent sur la gestion durable des pêches, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés côtières.

L'avis a été adopté le 4 septembre 2026 et intervient à un moment crucial pour la gestion de ces ressources partagées.

Les petits pélagiques, tels que les sardinelles et l'ethmalose, jouent un rôle fondamental dans les écosystèmes marins, la sécurité alimentaire et les économies côtières d'Afrique de l'Ouest. Toutefois, les récentes évaluations scientifiques du COPACE/CECAF indiquent que plusieurs stocks sont surexploités et nécessitent une gestion coordonnée à l'échelle régionale.

Dans ce contexte, le LDAC salue les avancées vers une coopération régionale accrue, notamment l'engagement de la Commission sous-régionale des pêches (CSR/SRFC) à coordonner les plans nationaux de gestion des petits pélagiques et à développer des mesures de gestion communes dans la sous-région.

Le LDAC estime que ces développements, ainsi que la mise en œuvre du Programme pour un océan durable en Afrique de l'Ouest (WASOP), financé par l'UE, et les discussions sur les priorités de l'action extérieure européenne après 2027, constituent une occasion importante de renforcer la gouvernance régionale des pêches. Dans le même temps, le LDAC souligne que la coopération régionale doit **soutenir, et non remplacer, les responsabilités nationales** en matière de suivi des pêches, de collecte des données, de contrôle et de mise en œuvre des mesures de gestion.

Une approche « Team Europe » pour les petits pélagiques

L'une des principales recommandations consiste à inviter l'UE à explorer, avec les États côtiers d'Afrique de l'Ouest, les organisations régionales et les parties prenantes du secteur de la pêche, la création d'une **Initiative « Team Europe » consacrée à la gestion durable des petits pélagiques, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance des communautés côtières**.

Une telle initiative pourrait réunir les instruments financiers, techniques et politiques de l'UE et de ses États membres et renforcer la cohérence entre les accords de partenariat durable dans le domaine de la pêche, les programmes scientifiques

régionaux, les mécanismes de gouvernance des pêches, les investissements dans les chaînes de valeur locales et les actions soutenues dans le cadre de Global Gateway.

Le LDAC appelle également à un soutien institutionnel accru à la **CSRP/SRFC**, afin de lui permettre de jouer un rôle renforcé en tant que plateforme régionale de coordination des mesures de gestion des petits pélagiques, en coopération avec le COPACE/CECAF, la FAO et les organisations sectorielles.

Améliorer les données, la transparence et la coopération scientifique

L'amélioration de la disponibilité et de la transparence des données halieutiques constitue un autre élément central de l'avis. Le LDAC recommande la mise en place, en coopération avec le COPACE/CECAF, d'un mécanisme régional pour la **compilation, l'analyse et la publication régulière des données relatives aux captures totales**, couvrant la pêche artisanale et industrielle ainsi que les flottes européennes et non européennes.

Ce mécanisme devrait également améliorer les informations disponibles sur le poisson destiné à la **production de farine et d'huile de poisson**, y compris les conséquences sur la sécurité alimentaire, les marchés régionaux et les secteurs de transformation artisanale.

L'avis recommande par ailleurs d'utiliser l'appui sectoriel des accords de pêche de l'UE pour renforcer le partage des données scientifiques et la participation aux campagnes régionales de recherche, tout en favorisant une meilleure coordination entre les services concernés de la Commission européenne et les programmes régionaux de l'UE.

Placer la sécurité alimentaire et les communautés côtières au cœur de l'action

Le LDAC souligne que la gestion régionale des pêches doit aller au-delà de la seule gestion biologique des stocks et tenir compte de l'importance sociale et économique plus large des petits pélagiques.

Il demande donc que les initiatives soutenues par l'UE prennent explicitement en compte **la sécurité alimentaire, la nutrition, l'emploi, le rôle des femmes dans la transformation artisanale du poisson et les impacts sociaux sur les communautés côtières**. La poursuite des investissements dans les infrastructures post-capture, la conservation, le transport et la transformation locale est également recommandée afin de renforcer les chaînes de valeur locales.

Enfin, l'avis préconise une participation accrue des parties prenantes par le biais de comités sectoriels transfrontaliers, d'un dialogue régional associant gouvernements, scientifiques, organisations professionnelles et société civile, ainsi que de programmes pilotes de science participative impliquant la pêche artisanale, les femmes transformatrices et les instituts scientifiques.

À travers ces recommandations, le LDAC entend contribuer à la mise en place d'un cadre régional plus intégré, capable d'équilibrer les **dimensions écologique, économique et sociale** de la pêche aux petits pélagiques et de renforcer la coopération entre l'UE et ses partenaires d'Afrique de l'Ouest.

Consulter l'avis complet du LDAC :
https://ldac.eu/images/FR_Avis_LDAC_gestion_r%C3%A9gionale_des_petits_p%C3%A9lagiques_4septembre2026.pdf